

Norme internationale



8170

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Instruments dentaires à main — Instruments de coupe à main pour la dentisterie restauratrice — Désignation et marquage des caractéristiques dimensionnelles

Dental hand instruments — Hand-held cutting instruments for restorative dentistry — Designation and marking of dimensional characteristics

iTeh STANDARD PREVIEW

Première édition — 1985-07-15 (standards.iteh.ai)

[ISO 8170:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985>

Annulé

CDU 616.314-7 : 615.472.3

Réf. n° : ISO 8170-1985 (F)

Descripteurs : art dentaire, matériel dentaire, outil de coupe, définition, désignation, marquage.

Prix basé sur 8 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8170 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 106,
Produits et matériels pour l'art dentaire.

ISO 8170:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985>

Instruments dentaires à main — Instruments de coupe à main pour la dentisterie restauratrice — Désignation et marquage des caractéristiques dimensionnelles

0 Introduction

Une gamme étendue d'instruments de coupe à main est fabriquée dans tous les pays du monde pour usage par la profession dentaire. La présente Norme internationale a été élaborée pour répondre au besoin de l'industrie, du commerce, des praticiens dentaires et des universités de disposer d'une méthode universelle de classification, de désignation et de marquage de ces instruments.

Elle établit un système de désignation, utilisant un code numérique, pour les instruments de coupe à main pour la dentisterie restauratrice. Cependant, ce système ne sera bénéfique que s'il est adopté et largement employé et il est demandé, par conséquent, aux fabricants de ces instruments dentaires de faire référence à cette désignation dans leurs catalogues, aux praticiens de s'y référer dans leurs commandes et aux universités de l'enseigner.

La présente Norme internationale est la première d'une série se rapportant aux systèmes de désignation des instruments de coupe à main. Quand le code est donné en entier, il se présente tel qu'illustré en 4.1.

Les caractéristiques dimensionnelles des instruments de coupe à main pour la dentisterie restauratrice seront également normalisées et, en particulier, référence sera faite aux aspects suivants:

- la longueur et la largeur de la lame, l'angle et les tolérances des formeurs d'angle rectiligne et gingival;
- l'angle final résultant de la courbure des lames (par exemple formeurs d'angle gingival, excavateurs cuiller et piriforme);
- l'angle de la surface plane des lames de discoïdes avec la tige, laquelle est considérée comme une droite (par exemple excavateurs discoïdes);
- l'angle des becs-de-corbin avec la partie distale de la tige (par exemple excavateurs becs-de-corbin);
- les méthodes de mesurage et les tolérances se rapportant à ces diverses caractéristiques (y compris un système de mesure des angles dans les instruments à détartre).

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale établit un système pour la désignation, le marquage et l'identification, à l'aide d'un code numérique, des caractéristiques dimensionnelles des instruments de coupe à main pour usage en dentisterie restauratrice.

2 Référence

ISO 1942, *Vocabulaire de l'art dentaire*.

3 Définitions

Les termes et définitions suivants, qui sont extraits de l'ISO 1942, sont applicables.

3.1 Instrument de coupe à main pour la dentisterie restauratrice (en abrégé: **I.C.M.D.R.**): Instrument composé de:

- une partie active ou lame possédant une arête coupante (voir figure 1);
- un manche conçu pour la préhension et l'application de la force par la main de l'opérateur (voir figure 1);
- une forme de liaison ou tige unissant le manche à la lame ou au col portant la lame (voir figure 2);
- dans le cas des excavateurs biplanaires et à contre-angle de type discoïde, bec-de corbin et piriforme, un col unit la lame à la tige (voir figure 2);

3.2 I.C.M.D.R. rectiligne: I.C.M.D.R. dont le manche, la lame et la tige sont sur le même axe (voir figure 1).

3.3 I.C.M.D.R. courbe: I.C.M.D.R. dont la lame est courbée sur plat (voir figure 3).

3.4 I.C.M.D.R. angulé: I.C.M.D.R. dont la lame fait un angle avec l'axe général du manche (voir figure 4).

3.5 I.C.M.D.R. à contre-angle: I.C.M.D.R. angulé ayant une longue lame faisant un angle marqué avec l'axe général de l'instrument, et dont la tige comporte un ou plusieurs angles ou courbures destinés à ramener l'arête de coupe à l'intérieur de la projection axiale du manche (voir figure 5).

3.6 hachette: I.C.M.D.R. angulé dont l'arête coupante est dans le même plan que l'axe général du manche (voir figure 4).

3.7 houe: I.C.M.D.R. angulé dont l'arête coupante est dans un plan perpendiculaire à l'axe du manche (voir figure 6).

3.8 I.C.M.D.R. courbe biplanaire: I.C.M.D.R. de type hachette dont la lame est courbée de telle façon que sa concavité est sur la face de la lame qui porte l'arête coupante. Les excavateurs cuiller, bec-de-corbin, piriforme et discoïde sont ainsi appelés quand leur col est courbé de cette façon (voir figure 7).

3.9 ciseau: I.C.M.D.R. dont la lame, de section rectangulaire, est biseautée de façon à former une arête coupante rectiligne perpendiculaire à l'axe longitudinal de la lame (voir figure 1).

La lame est habituellement rectiligne (parallélépipédique) mais peut être courbée sur plat.

3.10 ciseau formeur d'angle (ou formeur d'angles): Ciseau dont l'arête coupante n'est pas perpendiculaire à l'axe longitudinal de la lame (voir figure 8).

3.11 excavateur dentaire: I.C.M.D.R. dont l'arête coupante est curviligne (voir figure 9).

3.12 position d'observation normalisée (P.O.N.) pour l'identification des I.C.M.D.R.: Position dans laquelle un instrument doit être tenu par l'observateur en vue de l'identifier, c'est-à-dire sa partie active orientée verticalement vers le haut, et, dans le cas des instruments angulés, le manche orienté vers l'opérateur.

3.13 droit: Qualifie un instrument de type hachette quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'arête coupante est sur la face droite de la lame.

Qualifie aussi un ciseau formeur d'angle rectiligne quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification et la face de la lame portant le biseau étant la plus éloignée de l'observateur, l'angle aigu est du côté droit de la lame (voir figure 10).

3.14 gauche: Qualifie un instrument de type hachette quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'arête coupante est sur la face gauche de la lame.

Qualifie aussi un ciseau formeur d'angle rectiligne quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification et la face de la lame portant le biseau étant la plus éloignée de l'observateur, l'angle aigu est du côté gauche de la lame.

3.15 proximal: Qualifie un instrument de type houe quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'arête coupante est sur la face de la lame la plus proche de l'observateur.

Qualifie également un formeur d'angle gingival quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'angle aigu de la lame est sur le bord le plus proche de l'observateur (voir figure 11).

3.16 distal: Qualifie un instrument de type houe quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'arête coupante est sur la face de la lame la plus éloignée de l'observateur.

Qualifie également un formeur d'angle gingival quand, l'instrument étant tenu dans la position normalisée d'identification, l'angle aigu de la lame est sur le bord le plus éloigné de l'observateur.

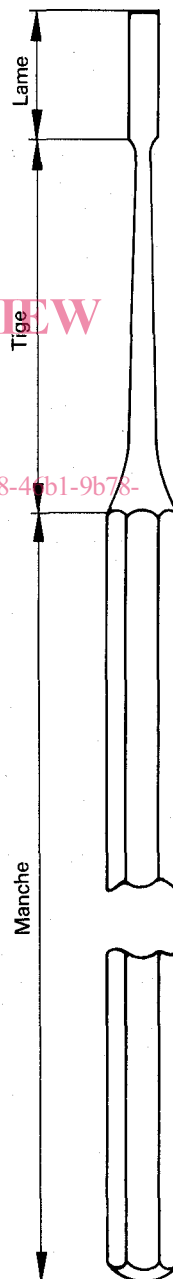


Figure 1 — Exemple d'instrument défini en 3.1, 3.2 et 3.9

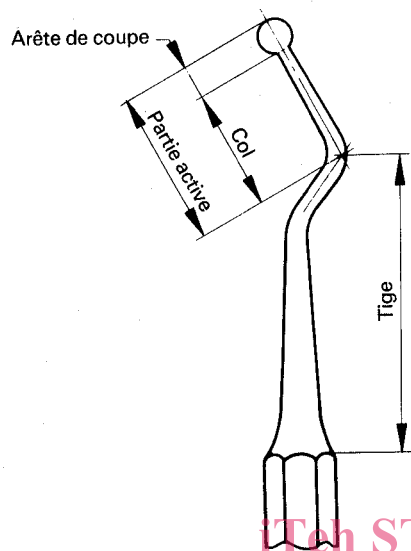


Figure 2 — Exemple de tige d'instrument défini en 3.1

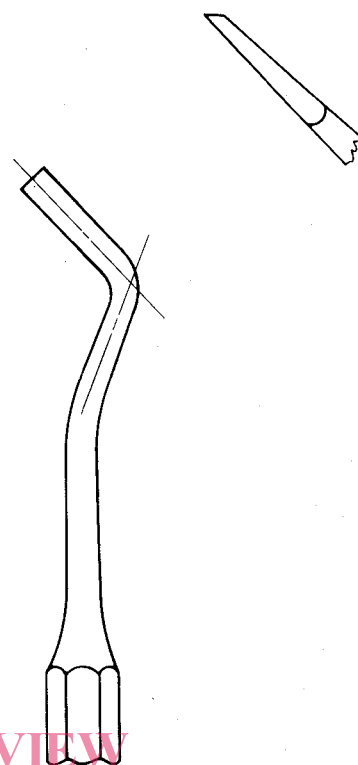


Figure 4 — Exemple d'instrument angulé défini en 3.4 et 3.6

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8170:1985
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985>

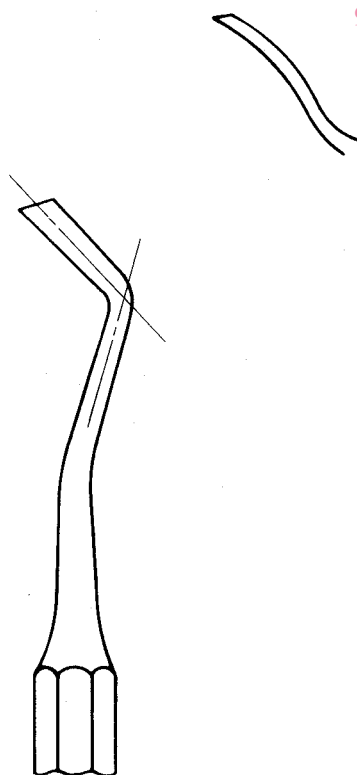


Figure 3 — Exemple d'instrument courbe défini en 3.3

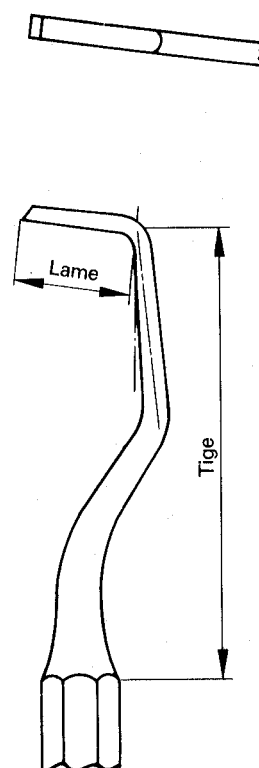
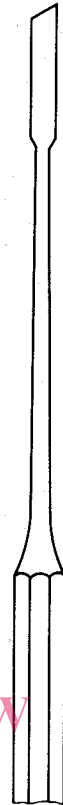
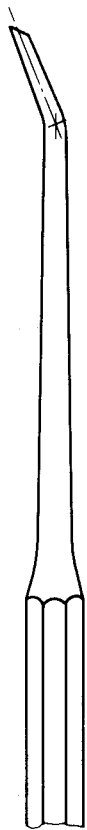


Figure 5 — Exemple d'instrument à contre-angle défini en 3.5



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Figure 6 — Exemple de houe définie en 3.7

ISO 8170:1985

Figure 8 — Exemple de ciseau formeur d'angle défini en 3.10

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/29d0e9d7-c5d8-4481-b7692e4d7da569d/iso-8170-1985>

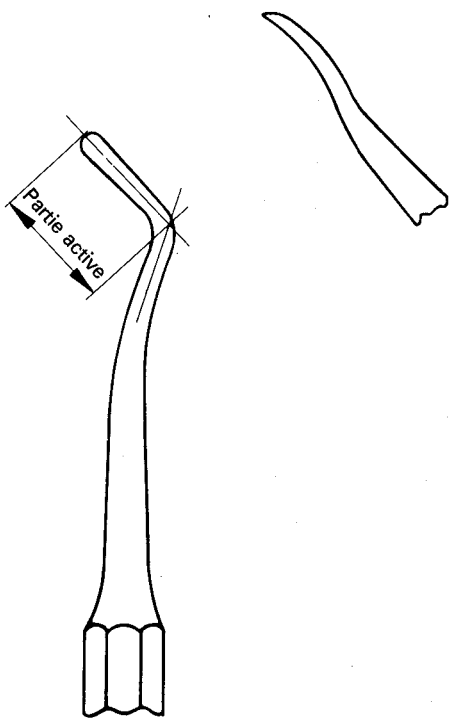


Figure 7 — Exemple d'instrument courbe biplanaire défini en 3.8

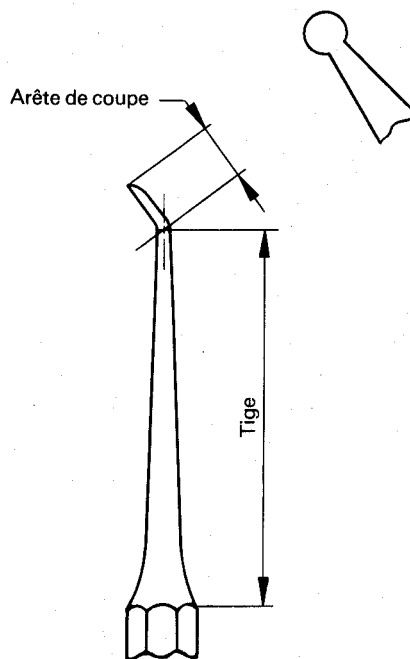


Figure 9 — Exemple d'excavateur dentaire défini en 3.11

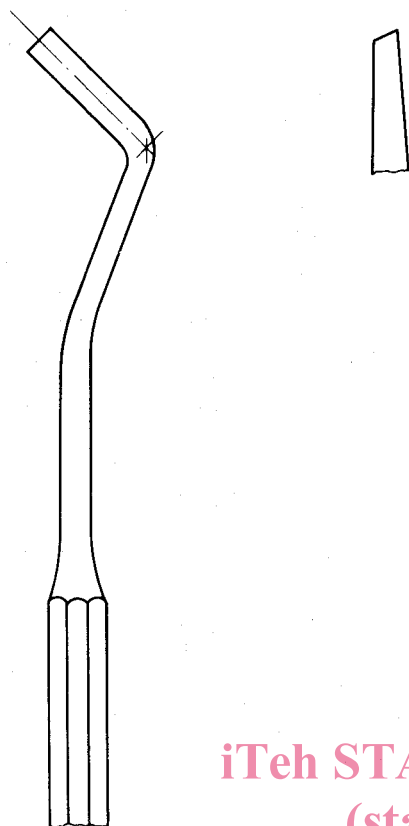


Figure 10 — Exemple d'instrument désigné comme « droit » selon 3.13

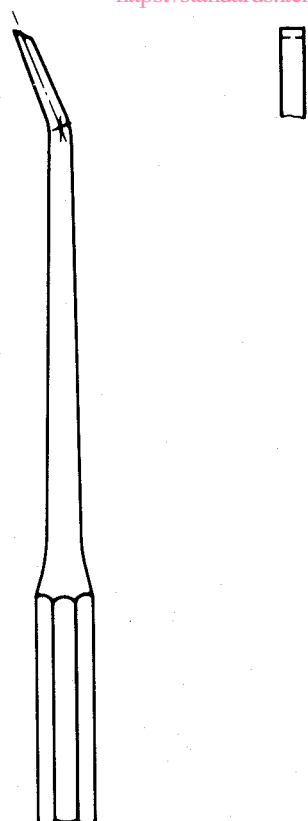


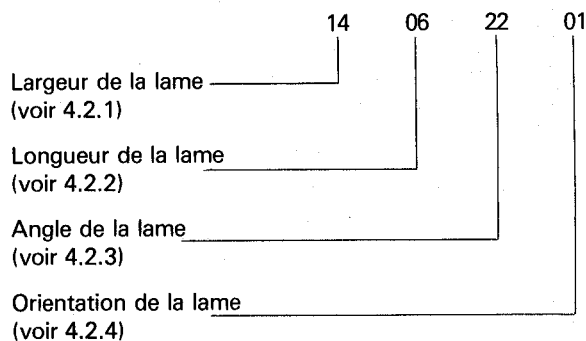
Figure 11 — Exemple d'instrument désigné comme « proximal » selon 3.15

4 Désignation et marquage

4.1 Généralités

La désignation à porter sur un instrument comporte le code numérique pour les caractéristiques dimensionnelles.

La désignation est effectuée telle qu'illustrée dans l'exemple suivant:



4.2 Code numérique pour les caractéristiques dimensionnelles

Le code consiste en quatre séries de nombres, chacune indiquant une caractéristique dimensionnelle, présentées telles qu'illustrées ci-avant. Les nombres sont décomposés comme suit:

4.2.1 Largeur de lame

La largeur de la lame est donnée en dixièmes de millimètres.

4.2.2 Longueur de lame

La longueur de la lame des instruments angulés est donnée en millimètres. Pour les ciseaux droits, la longueur de la lame n'est pas codifiée.

Le code des instruments coupants rectilignes ne comprend ainsi qu'un nombre de deux chiffres (c'est-à-dire la largeur de la lame en dixièmes de millimètres). Toutefois, pour les formeurs d'angles rectilignes (qui peuvent former des paires gauches et droites), deux chiffres de plus sont introduits afin d'indiquer s'ils sont gauches ou droits (voir 3.13 et 3.14). En conséquence, le code numérique de tous les instruments angulés comprend le code complet des quatre jeux de chiffres.

4.2.3 Angle de lame

L'angle compris entre la lame et l'extension de l'axe longitudinal de l'instrument est appelé angle de la lame et est exprimé en degrés utilisant deux chiffres exceptionnellement, trois chiffres peuvent être nécessaires.

Lorsque l'angle est nul, (cas des instruments rectilignes) aucune valeur n'est indiquée.

NOTES

1 Les fabricants peuvent indiquer que ces deux (ou trois) chiffres se rapportent à un angle, en imprimant le symbole des degrés ($^{\circ}$), par exemple 14 06 22 $^{\circ}$ 20.

2 Ce système, utilisant l'angle exprimé en degrés, remplace celui qui était employé précédemment (système de BLACK) dans lequel l'angle était exprimé en centigrades, c'est-à-dire en 1/100 de cercle.

3 Pour les formeurs d'angle gingival, l'angle de l'arête de coupe avec l'axe longitudinal de l'instrument n'est pas indiqué étant donné que l'information est donnée par le code 01 (proximal) ou 02 (distal) (voir 4.2.4 ci-après).

4.2.4 Direction de la lame (emplacement de l'arête de coupe)

Pour désigner la direction de la lame, le numéro de code indiqué dans le tableau est utilisé.

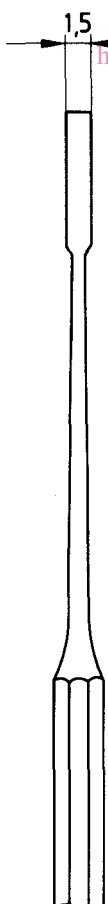
Tableau — Numéro de code pour la direction de la lame

Direction de la lame	Numéro de code
Droit	10
Gauche	20
Proximal	01
Distal	02
Droit proximal	11
Gauche proximal	21
Droit distal	12
Gauche distal	22

NOTE — Les termes utilisés dans le tableau pour la direction de la lame sont définis dans le chapitre 3.

5 Exemples de codification

5.1 Ciseau à émail rectiligne (voir 3.2 et 3.9)

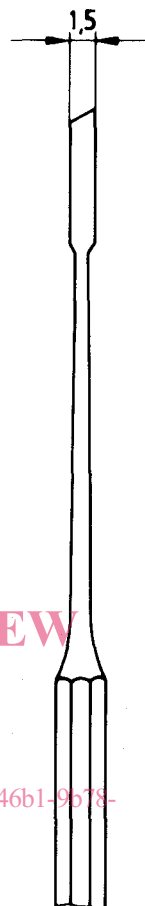


Largeur de la lame: 1,5
Marquage: 15

Figure 12 — Ciseau à émail rectiligne

5.2 Formeur d'angle rectiligne droit (voir 3.10 et 3.13)

Dimension en millimètres



Largeur de la lame: 1,5
Angle aigu à droite en P.O.N.
Marquage: 15 10

Figure 13 — Formeur d'angle rectiligne droit

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

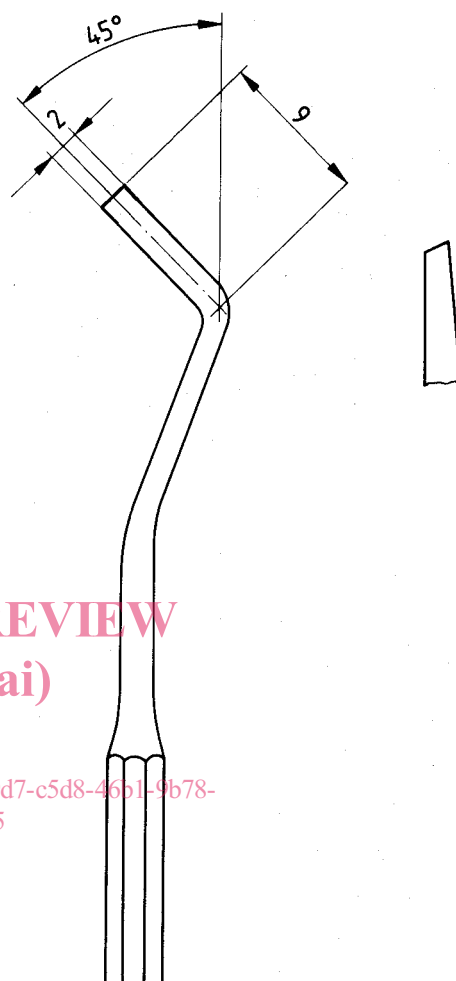
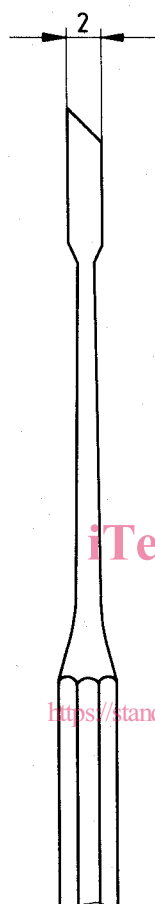
ISO 8170:1985
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985>

5.3 Formeur d'angle rectiligne gauche (voir 3.14)

5.4 Hachette droite (voir 3.6 et 3.13)

Dimension en millimètres

Dimensions en millimètres



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8170:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29dbe9d7-c5d8-46b1-9b78-92e4d7da569d/iso-8170-1985>

Largeur de la lame : 2
Angle aigu à gauche en P.O.N.
Marquage : 20 20

Largeur de la lame : 2
Longueur de la lame : 9
Angle de la lame : 45° (voir 4.2.3)
Arête de coupe sur la droite en P.O.N.
Marquage : 20 09 45 10

Figure 14 — Formeur d'angle rectiligne gauche

Figure 15 — Hachette droite